



## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'APA** à transmettre au Centre Autonomie indiqué ci-dessous

### **Centre Autonomie Picardie Maritime**

2, rive Droite de la Somme  
80100 ABBEVILLE Tél  
: 03 22 97 21 26

### **Pieces obligatoires**

- Le dossier signé par le demandeur ou son tuteur
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B.) du demandeur
- La photocopie du dernier avis d'imposition (recto-verso) : pour une demande déposée de janvier à août de l'année N : fournir l'avis d'imposition de l'année N-2.  
Pour une demande déposée de septembre à décembre, celui de l'année N-1
- Le justificatif de domicile (EDF, téléphone ...)
- La photocopie du livret de famille mis à jour ou de la carte d'identité ou d'un passeport de la communauté européenne ou un extrait d'acte de naissance, s'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour
- La liste des enfants avec leurs coordonnées (adresse + téléphone)
- Toutes pièces justificatives des biens ou capitaux dormants
- La copie du jugement pour les personnes placées sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice
- Le certificat facultatif renseigné par votre médecin à la demande d'allocation personnalisée à l'autonomie (uniquement pour les demandes d'A.P.A. à Domicile)



## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'APA** à transmettre au Centre Autonomie indiqué ci-dessous

### **Centre Autonomie Amiens Centre Administratif Départemental Simone Veil**

49 Boulevard de châteaudun  
80026 AMIENS Cedex 1  
Tél : 03 22 97 23 18

### **Pieces obligatoires**

- Le dossier signé par le demandeur ou son tuteur
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B.) du demandeur
- La photocopie du dernier avis d'imposition (recto-verso) : pour une demande déposée de janvier à août de l'année N : fournir l'avis d'imposition de l'année N-2.  
Pour une demande déposée de septembre à décembre, celui de l'année N-1
- Le justificatif de domicile (EDF, téléphone ...)
- La photocopie du livret de famille mis à jour ou de la carte d'identité ou d'un passeport de la communauté européenne ou un extrait d'acte de naissance, s'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour
- La liste des enfants avec leurs coordonnées (adresse + téléphone)
- Toutes pièces justificatives des biens ou capitaux dormants
- La copie du jugement pour les personnes placées sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice
- Le certificat facultatif renseigné par votre médecin à la demande d'allocation personnalisée à l'autonomie (uniquement pour les demandes d'A.P.A. à Domicile)



## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'APA** à transmettre au Centre Autonomie indiqué ci-dessous

### **Centre Autonomie Somme-Santerre**

Chemin du tour de ville  
80500 Montdidier  
Tél : 03 60 03 46 37

### **Pieces obligatoires**

- Le dossier signé par le demandeur ou son tuteur
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B.) du demandeur
- La photocopie du dernier avis d'imposition (recto-verso) : pour une demande déposée de janvier à août de l'année N : fournir l'avis d'imposition de l'année N-2.  
Pour une demande déposée de septembre à décembre, celui de l'année N-1
- Le justificatif de domicile (EDF, téléphone ...)
- La photocopie du livret de famille mis à jour ou de la carte d'identité ou d'un passeport de la communauté européenne ou un extrait d'acte de naissance, s'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour
- La liste des enfants avec leurs coordonnées (adresse + téléphone)
- Toutes pièces justificatives des biens ou capitaux dormants
- La copie du jugement pour les personnes placées sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice
- Le certificat facultatif renseigné par votre médecin à la demande d'allocation personnalisée à l'autonomie (uniquement pour les demandes d'A.P.A. à Domicile)



## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'APA** à transmettre au Centre Autonomie indiqué ci-dessous

### **Centre Autonomie Hauts de Somme**

1, rue du bois le comte  
80300 ALBERT  
Tél : 03 22 97 23 33

### **Pieces obligatoires**

- Le dossier signé par le demandeur ou son tuteur
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B.) du demandeur
- La photocopie du dernier avis d'imposition (recto-verso) : pour une demande déposée de janvier à août de l'année N : fournir l'avis d'imposition de l'année N-2.  
Pour une demande déposée de septembre à décembre, celui de l'année N-1
- Le justificatif de domicile (EDF, téléphone ...)
- La photocopie du livret de famille mis à jour ou de la carte d'identité ou d'un passeport de la communauté européenne ou un extrait d'acte de naissance, s'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour
- La liste des enfants avec leurs coordonnées (adresse + téléphone)
- Toutes pièces justificatives des biens ou capitaux dormants
- La copie du jugement pour les personnes placées sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice
- Le certificat facultatif renseigné par votre médecin à la demande d'allocation personnalisée à l'autonomie (uniquement pour les demandes d'A.P.A. à Domicile)



## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'APA** à transmettre au Centre Autonomie indiqué ci-dessous

### **Centre Autonomie Cinq Vallées**

Allée de la haute borne  
Zac des hauts du Val de Nièvre  
80420 FLIXECOURT  
Tél : 03 22 97 23 74

### **Pieces obligatoires**

- Le dossier signé par le demandeur ou son tuteur
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B.) du demandeur
- La photocopie du dernier avis d'imposition (recto-verso) : pour une demande déposée de janvier à août de l'année N : fournir l'avis d'imposition de l'année N-2.  
Pour une demande déposée de septembre à décembre, celui de l'année N-1
- Le justificatif de domicile (EDF, téléphone ...)
- La photocopie du livret de famille mis à jour ou de la carte d'identité ou d'un passeport de la communauté européenne ou un extrait d'acte de naissance, s'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour
- La liste des enfants avec leurs coordonnées (adresse + téléphone)
- Toutes pièces justificatives des biens ou capitaux dormants
- La copie du jugement pour les personnes placées sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice
- Le certificat facultatif renseigné par votre médecin à la demande d'allocation personnalisée à l'autonomie (uniquement pour les demandes d'A.P.A. à Domicile)



## **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE D'APA EN ÉTABLISSEMENT**

à transmettre à :

**Direction de l'autonomie des personnes âgées  
et des personnes handicapées  
Pôle Allocations et Prestations**

Centre Administratif Départemental Simone Veil  
49 boulevard de châteaudun  
80026 AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 22 97 22 56

### **Pieces obligatoires**

- Le dossier signé par le demandeur ou son tuteur
- La photocopie du dernier avis d'imposition (recto-verso)
- Le justificatif de domicile (EDF, téléphone ...) précédant l'entrée en établissement
- Le bulletin d'entrée en établissement
- La photocopie du livret de famille mis à jour ou de la carte d'identité en cours de validité
- L'évaluation de la perte d'autonomie et le classement dans le GIR effectué par le médecin de l'établissement
- Le relevé d'identité bancaire (R.I.B.) du demandeur
- La copie du jugement pour les personnes placées sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice